



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal d'une session du conseil de La Municipalité de Saint-Pierre de- l' Île- D'Orléans, séance ordinaire du 3 mars 2014, tenue à l'édifice municipal au 515, route des Prêtres, à Saint- Pierre de- l' Île- D'Orléans, à 20 hrs 00, sous la présidence de Monsieur Sylvain Bergeron, maire.

Sont présents: M. Sylvain Bergeron → Maire

M. Claude Rousseau → Conseiller
M. François Pichette Conseiller
M. Alain Dion → Conseiller
Mme Huguette Giroux → Conseillère
Mme Caroline Turgeon → Conseillère
Mme Nathalie Vézina Conseillère

et tous formant quorum.

Le directeur général/secrétaire-trésorier, M. Gérard Cossette agit comme secrétaire d'assemblée.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 20h00 par Monsieur le maire Sylvain Bergeron. Il constate la régularité de l'assemblée avec 6 conseillers (ères) présents (es) et souhaite la bienvenue à tous.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance et constatation de la régularité de l'assemblée.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du 3 février 2014 séance ordinaire
4. Gestion financière et administrative
 - a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation sur la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil
 - b) Avis de motion du règlement 408-2014 sur le paiement des compensations de la MRC pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visé au paragraphe 5 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale
 - c) Adoption du projet de règlement #407-2014 intitulé Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux
 - d) Recommandation et engagement de la firme d'ingénieur pour préparation des plans et devis de l'assainissement des eaux usées du développement de la Seigneurie
 - e) Carte de paiement Desjardins pour service municipaux
 - f) Dépôt des rapports de dépenses électorales
 - g) Remplacement du poste de technicien en administration
 - h) Résolution d'opinion sur les paiements de transferts
5. Sécurité incendie
6. Réseau routier



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

7. Hygiène du milieu
 - a) Formation en assainissement des eaux usées
8. Aménagement, urbanisme et développement
 - a) Périmètre d'urbanisation
 - b) Nouveau forfait pour service d'ingénierie
 - c) Avis juridique Garage Ferland
 - d) Suivi de la MRC (Microbrasserie)
 - e) Nomination au CCU
 - f) Opinion MRC sur demande de garde d'animaux en zone urbaine
 - g) Résolution contre le bruit excessif
 - h) Avis de motion pour amendé le règlement 389-2012 sur la microbrasserie
 - i) Engagement de l'arpenteur géomètre pour remettre les servitudes existantes des travaux d'assainissement de la Seigneurie et communiqué avec la firme d'ingénieur.
9. Loisirs et culture
 - a) Nomination d'un responsable de la bibliothèque
 - b) Advenant numéro 1 à l'entente du 31 octobre 2011-Ville de Québec.
 - c) Abri d'hiver
 - d) Défi santé-Commission scolaire
 - e) Programme Mada
10. Lecture de la correspondance
 - a) Départ de Annie Latour
 - b) Demande de subvention des bénévoles Villa Alphonse Bonenfant
11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC
12. Rapport verbal des comités de travail par les élus
13. Affaires nouvelles
 - a) Collecte de Sang
 - b) Défibrose La Grande Muraille
 - c) Forum sur l'hypersexualisation
 - d) Salon de l'auto

Période de questions du public

14. Levée de l'assemblée

1168-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE.

3. LECTURE ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014

1169-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 3 février 2014.

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

4. GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

a) Dépôt des rapports prévus au règlement de délégation de la liste des dépenses incompressibles et par délégation et adoption des dépenses du conseil

1170-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver la liste des dépenses du conseil, la liste des dépenses incompressibles et par délégation comprises entre le 1^{er} et le 28 février 2014 totalisant 158 868.21\$.

ADOPTÉE.

b) Avis de motion du règlement #408-2014 sur le paiement des compensations de la MRC pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visé au paragraphe 5 de l'article 204 de la Loi sur la fiscalité municipale

Le conseiller M. Alain Dion donne un avis de motion qu'il présentera à une séance ultérieure un projet de règlement portant le numéro #408-2014 sur le paiement des compensations de la MRC pour services municipaux aux propriétaires des immeubles visés au paragraphe 5 de l'article 204 de la loi sur la fiscalité municipale.

c) Adoption du projet de règlement #407-2014 intitulé Règlement établissant le Code d'éthique et de déontologie pour les élus municipaux

1171-2014

Considérant que les élus ont lu le règlement ;

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter le règlement 407-2014 sur le code d'éthique et de déontologie des élus. **ADOPTÉE.**

d) Recommandation et engagement de la firme d'ingénieur pour préparer les plans et devis, ainsi que la surveillance des travaux de l'assainissement des eaux usées du développement de la Seigneurie.

1172-2014

Considérant que la municipalité à présenter une demande sur le site SEAO ;
Considérant que huit (8) soumissionnaires ont présenté une offre de service ;
Considérant que la firme S.N.C. Lavallin inc. dans son offre de service a le pointage final le plus élevé (29,82) et le prix le plus bas;

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de retenir les services de la firme SNC. Lavallin inc. pour la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux au montant de 42 851,18\$ selon l'offre de service et de prix du 13 février 2014

L'argent sera pris dans le règlement d'emprunt # 406-2014. **ADOPTÉE.**

1173-2014

e) Carte de paiement Desjardins pour achats municipaux

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Pierre de l'Île d'Orléans emprunte auprès de La Fédération Des Caisses Desjardins, au moyen de cartes de crédit Affaires pour un montant de 3000\$;

Que Gérard Cossette, directeur général/secrétaire-trésorier, soit et est par la présente autorisé à signer au nom de l'entreprise tout document nécessaire ou utile pour donner plein effet aux présentes. **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

f) Dépôt des rapports portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus, même si aucun don n'a été versé.

Le conseil prend acte des rapports portant sur la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus, même si aucun don n'a été versé.

Liste des personnes ayant déposé leur rapport : M. François Pichette, M. Alain Dion, M. Jacques Trudel, M. Michel Pilotte, M. Julien Bernier, Mme Nathalie Vézina, Mme Huguette Giroux, Mme Caroline Turgeon, M. Claude Rousseau, M. Gaétan Lalonde, M. Jacques Paradis, M. Sylvain Bergeron.

Le directeur général fera parvenir la liste des personnes physiques ayant versé un ou plusieurs dons dont le total est de 100\$ ou plus, et ce, même si aucun don n'a été reçu.

1174-2014

g) Remplacement du poste de technicien en administration

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'embaucher Mme Christine Giguère au poste vacant de technicienne en administration selon les conditions établit entre le directeur général/secrétaire-trésorier et l'employé.

ADOPTÉE.

1175-2014

h) Résolution d'opinion sur les paiements de transferts

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité préconise la comptabilisation des transferts lorsqu'un représentant du gouvernement informe le bénéficiaire de sa décision de subventionner au moyen d'une lettre de confirmation.

ADOPTÉE.

5. SÉCURITÉ INCENDIE

6. RÉSEAU ROUTIER

7. HYGIÈNE DU MILIEU

1176-2014

a) Formation en assainissement des eaux usées

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de faire la demande d'inscription de Martin Guilbeault au montant de 3700\$ à la formation en traitement des eaux usées par étangs d'oxydation auprès de la Commission Scolaire des Trois-Lacs et de rembourser les frais de déplacement selon la politique en vigueur. L'argent sera prise dans la taxe d'accise 2013/14.

ADOPTÉE.

8. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

a) Périmètre d'urbanisation

Reporté.

1177-2014

b) Nouveau forfait pour service d'ingénierie.

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de prendre une banque d'heures de 35 heures se terminant le 31 décembre 2014 pour un montant de 3500\$ auprès de Madame France Thibault, ing..L'argent sera pris dans la taxe t'accise 2013/14. **ADOPTÉE.**



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

1178-2014

c) Résolution pour projet d'entrée de l'île

**Considérant que le projet est dans l'emprise du Ministère des Transport ;
Considérant que la MRC paye les coûts du projet par le pacte rural régional ;**

Considérant que la municipalité est représentée par le maire au sein de la MRC ;

Considérant que la municipalité de Saint-Pierre de l'île d'Orléans est mise en cause dans le projet ;

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par le conseiller M. Alain Dion, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appuyer la MRC pour améliorer l'entrée de l'Isle et de lui demander de nous inclure dans le processus juridique avec Firme Tremblay ,Bois, Mignault.. Les représentations avec la firme Lavery De Billy cesseront leur représentation en raison du fait que la Municipalité sera représenté par la Firme Tremblay ,Bois, Mignault.de la MRC pour ce même dossier. En cas de besoin particulier dans ce dossier, la municipalité pourra demander avis à la Firme Lavery De Billy.

ADOPTÉE.

1179-2014

d) Nomination au CCU

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Dominique Gourdeau en tant que citoyen au comité consultatif d'urbanisme pour un mandat de deux ans commençant en mars l'année 2014. .

ADOPTÉE.

1180-2014

e) Opinion de l'inspecteur en bâtiment pour service de pension d'animaux en zone urbaine

Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par le conseiller M. François Pichette, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'appliquer la réglementation prévue pour Pension Poils et Plumes, c'est -à-dire que la propriété est de nature résidentielle et que la pension. pour animaux de compagnie est de nature agricole et qu'il ne peut y avoir deux usages sur le même emplacement.

ADOPTÉE.

1181-2014

f) Résolution contre le bruit excessif des motos non conforme(silencieux) sur l'île d'Orléans

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité adhère à la campagne de sensibilisation conçue par le CAPM comprenant 3 volets soit : médiatisation, affichage ciblée (merci de votre respect) sur le territoire et au moins une opération terrain de sensibilisation accompagnée par la SQ en 2014..

ADOPTÉE.

g) Avis de motion pour amendé le règlement

La conseillère Mme Caroline Turgeon. donne avis de motion qu'elle présentera à une séance ultérieure un projet de règlement modifiant le règlement 389-2012.



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- h) Engagement de l'arpenteur géomètre pour remettre les servitudes existantes des travaux d'assainissement des eaux usées du développement de la Seigneurie ainsi que les servitudes complémentaires et de communiqué avec la firme d'ingénieur**
- 1182-2014 Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'engager M. Yvon Létourneau arpenteur géomètre pour remettre les servitudes existantes des travaux d'assainissement des eaux usées du développement de la Seigneurie ainsi que de préparer les servitudes complémentaires et de communiqué avec la firme d'ingénieur. L'argent sera pris dans le règlement d'emprunt 406-2014.
ADOPTÉE.
- 9. LOISIRS ET CULTURE**
- a) Nomination d'un responsable de la Bibliothèque**
- 1183-2014 Sur proposition de la conseillère Mme Nathalie Vézina et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de nommer M. Michel Rochon responsable de la Bibliothèque Oscar Ferland auprès du centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capital-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBCNCA)
ADOPTÉE.
- b) Advenant numéro 1 à l'entente du 31 octobre 2011-Ville de Québec**
- 1184-2014 Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'autoriser le maire M. Sylvain Bergeron et le secrétaire-trésorier M. Gérard Cossette à signer le présent avenant no. 1 à l'entente de la Ville de Québec relative à la fourniture de services en matière de sports de glace par la Ville à la Municipalité du 31 octobre 2011 en trois exemplaires aux dates ci-dessous mentionnées.
ADOPTÉE.
- c) Défi Santé Commission scolaire**
- 1185-2014 Considérant que les employés contribuent à l'organisation de l'activité par la mise en place de barrières, de cônes, de ruban et d'information de la population locale
Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser la somme de 100\$. au projet défi santé avec l'école de St-Pierre de demander d'avoir une inscription partenaires Argent et/ou Or.
ADOPTÉE
- d) Responsables des dossiers Famille et Aîné -programme Mada**
- 1186-2014 Sur la reconnaissance des responsables des dossiers famille et aîné
Cette résolution, sans référence au nom d'un élu, porte sur la reconnaissance même d'un responsable politique du dossier de la PFM et d'un responsable politique MADA au sein du conseil.



N° de résolution
ou annotation

1187-2014

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

« **Considérant l'impact de toutes les décisions et de tous les projets du conseil sur la qualité de vie des familles et des aînés, il est proposé par la conseillère Nathalie Vézina, appuyé par le conseiller Claude Rousseau, que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans désigne un de ses élus « responsable des questions familiales », et un autre « responsable des questions aînées ». Ces personnes ont pour mandat d'assurer un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales et aînées, d'assurer la présidence du comité local PFM/MADA et d'assurer, au nom du conseil, le bon cheminement du développement et du suivi de la politique familiale et des aînés. »**

Sur la désignation des élus

Cette résolution permet d'identifier les élus choisis par le conseil municipal pour exercer le rôle de « responsable des questions familiales » et « responsable des questions aînées ».

:

« **Il est proposé par le conseiller M. François Pichette, appuyé par le conseiller M. Alain Dion, que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans désigne** Madame Caroline Turgeon à titre de « responsable des questions familiales » et Madame Huguette Giroux à titre de « responsable des questions aînées ». Ces personnes assurent un lien avec la communauté sur toutes les questions familiales et aînées, la présidence du comité local PFM/MADA et, au nom du conseil, le bon cheminement du développement et du suivi de la politique familiale et des aînés. »

Sur la composition et le mandat du comité local

Ce comité est d'une importance fondamentale tout au cours du cheminement d'élaboration de la politique. Il assurera les liens entre toutes les instances municipales et la communauté, en plus d'intervenir à toutes les étapes de l'élaboration de la politique.

« **Considérant la volonté de la municipalité d'élaborer une *Politique familiale municipale* (PFM) intégrant la démarche *Municipalité amie des aînés* (MADA) pour assurer un milieu de vie de qualité aux familles et aux aînés;**

Considérant que la municipalité est en période d'élaboration de sa politique familiale et des aînés;

Considérant que le cheminement de la PFM/MADA nécessite la création d'une structure d'élaboration et de suivi;

Considérant que la mise en place d'un comité local est fondamentale au cheminement de la politique familiale et des aînés;

Considérant que la PFM est une manière de penser et d'agir qui concerne l'ensemble des champs d'intervention de la municipalité;

Il est proposé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, appuyé par le conseiller M. Alain Dion, que la municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans procède à la création d'un comité local PFM/MADA sous la responsabilité des élus responsables des questions familiales et aînées.

Le comité local PFM/MADA aura pour mandat :

- D'assurer l'élaboration de la PFM :
 - En étant à l'écoute des besoins et des attentes de la population;
 - En recommandant des projets porteurs de la préoccupation « famille et aînés ».
- De proposer un projet de politique, un plan d'action et les budgets nécessaires au conseil municipal;

1188-2014



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

- D'identifier des mesures de suivi et d'évaluation du plan d'action afin d'en assurer la continuité et la pérennité;
- D'assurer le lien entre les instances municipales et la communauté sur la PFM;
- D'assister le conseil dans l'étude de dossiers susceptibles de faire l'objet de règlement ou de politique ayant une incidence sur la PFM;
- Grâce à son expertise, de jouer un rôle consultatif et de vigilance;
- D'identifier des stratégies pour inciter les entreprises et les organismes de la municipalité à collaborer à l'élaboration et à l'implantation de la politique et du plan d'action;

De sensibiliser les décideurs à l'importance des familles et des aînés dans tout processus de décision, et ce quel que soit le champ d'intervention (politique, économique, social ou culturel). »

10. Lecture de la correspondance

a) Départ de Mme Annie Latour (pacte rural)

b) Demande de subvention des bénévoles de la Villa Bonenfant

1189-2014

Sur proposition du conseiller M. François Pichette et appuyé par la conseillère Mme Caroline Turgeon, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 100\$ pour la Corporation des bénévoles de la Villa Bonenfant.

ADOPTÉE.

11. Rapport verbal du maire sur les activités de la MRC

Point d'information sur les décisions et orientations de la MRC.

12. Rapport verbal des comités de travail des élus

Les conseillers présentent un compte rendu de leurs activités, des diverses rencontres avec les citoyens et recommandations pour la municipalité.

13. Affaires nouvelles

a) Collecte de sang par Héma- Québec

1190-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de permettre l'utilisation du nom de la municipalité ainsi que les locaux de bibliothèque, l'entrée de l'édifice municipal et le stationnement pour la collecte de sang du 18 avril 2014.

ADOPTÉE.

b) Défibrose La grande Muraille

1191-2014

Sur proposition du conseiller M. Claude Rousseau et appuyé par la conseillère Mme Nathalie Vézina, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de verser un montant de 150\$ en dons pour l'activité La Grande Muraille au profit de la Fibrose Kystique ainsi que 100\$ pour le déjeuner de présentation du club Optimiste au profit de la Fibrose Kystique

ADOPTÉE.



N° de résolution
ou annulation

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Saint-Pierre-de-l'Île-d'Orléans

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE -L'ÎLE D'ORLÉANS

c) Forum sur l'hypersexualisation
Annulé car l'activité est passée.

1192-2014

d) Salon de l'auto

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de s'inscrire auprès d'Hydro-Québec afin d'avoir une carte de laisser passer **ADOPTÉE.**

1193-2014

e) Nettoyage des rues

Sur proposition du conseiller M. Alain Dion et appuyé par le conseiller M. Claude Rousseau, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder au nettoyage des rues selon la tarification proposée soit : camion arroseur 87\$/hres, balai aspirateur 98\$/hres, Balai mécanique 98\$ par Entreprises Tréma **ADOPTÉE.**

Période de questions

La période de question commence à 21h17 et se termine à 21h28

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

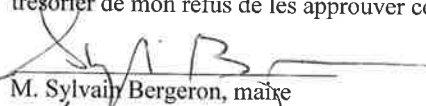
L'ordre du jour étant épuisé ;


En conséquence :

1194-2014

Sur proposition de la conseillère Mme Caroline Turgeon et appuyé par la conseillère Mme Huguette Giroux, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de levée la séance à 21h29 **ADOPTÉE.**

Je, Sylvain Bergeron, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas aviser le directeur général/secrétaire-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.


M. Sylvain Bergeron, maire


M. Gérard Cossette
Directeur général/secrétaire- trésorier